ACTUVERNIER -



Sécurité routière

Les APM assurent une sécurité de proximité, une priorité à Vernier

Parc du Signal

Découvrez un projet participatif proche de la nature et écoresponsable!

Livres@Home

Un service de livraison à domicile pour les personnes fragilisées

Impressum _____

- 4 Vernier valorise les compétences de ses entreprises
- 8 Vernier préserve les prestations à la population en 2021
- 10 Communications, séances du 24 novembre 2020 au 19 janvier 2021
- **13** *Bientôt à l'école!* à Vernier
- 14 La sécurité routière : une priorité à Vernier!
- **16** Fonds communal pour la mobilité : actions 2021!
- **18** Action impôts
- 19 20^e édition du Concours cantonal du développement durable
- **20** Corbeilles de tri dans l'espace puplic : 2^e étape!
- Nouveau Parc du Signal : seriez-vous tenté par un verger participatif?
- 24 Vernier Culture
- **25** *Livres@Home :* un service de livraison pour les personnes fragilisées
- 26 Les bibliothèques s'envolent vers Mars par la BD
- 28 Ateliers Danse en famille
- **29** FIFDH 19^e édition
- 30 Balexert... nous revoilà!
- **31** Groupe de parole pour les proches aidants
- 32 Résidence Art'Lib Collectif La Fabuleuse
- Le VSR présente : Girl Boss et Urban Days feat. Chamtar
- 34 Le chanteur et guitariste Mark Kelly en concert sous les fenêtres!
- 35 Suspension des prestations familles AAE et EBCT
- 36 Dans vos bibliothèques : activités jeunesse

Edité par l'administration municipale Comité de rédaction : service de la culture et de la communication

actu@vernier.ch www.facebook.com/VilledeVernier www.instagram.com/villedevernier

Mairie de Vernier CP 520 — 1214 Vernier Tél. 022 306 06 06 Fax 022 306 06 60 www.vernier.ch

Prochain numéro

Délai rédactionnel : 19 février 2021

Parution: 12 mars 2021

Archives: www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 16 000 exemplaires,
10 fois par année.
La rédaction décline toute responsabilité
envers le contenu des articles et
des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève sur papier offset 90 g Graphisme et mise page : service de la

culture et de la communication Crédit de couverture : Reto Crameri









Chères Verniolanes, chers Verniolans,

Nous sommes heureux de vous retrouver et de vous présenter, dans cette première édition 2021, *le mentorat*, un nouvel instrument de politique sociale. Découvrez ce projet pilote dont l'objectif est de valoriser les compétences des entreprises tout en accompagnant et conseillant les demandeurs dans leur processus de recherche d'emploi.

Ce début d'année est particulièrement riche en projets! La Ville de Vernier poursuit en 2021 sa politique en faveur du développement durable. Les habitants pourront, par exemple, profiter de subventions par le biais de son Fonds communal pour la mobilité. Le nouveau parc du Signal est mis en consultation, l'enjeu plutôt novateur est de créer un espace participatif qui réponde aux besoins de celles et ceux qui ne possèdent pas de jardin et souhaitent acquérir des connaissances en se rapprochant de la nature. Nous vous invitons à découvrir ce nouveau projet éco-resposable! Enfin, la deuxième étape de densification des réseaux de corbeilles de tri dans les espaces publics communaux est lancée pour améliorer la propreté et la qualité de vie dans la ville.

Du côté des activités culturelles et de loisirs, les services de l'administration s'activent pour mettre en œuvre de nouvelles prestations en réponse à la situation sanitaire actuelle. Dans ce contexte, les bibliothèques municipales offrent un nouveau service de livraison à domicile gratuit pour les plus de 65 ans ainsi que les personnes vulnérables. Nous vous rappelons que les bibliothèques restent ouvertes selon l'horaire habituel. Le séjour du public doit y être le plus court possible et le respect des consignes sanitaires reste de mise.

Nous espérons que notre Magazine vous apportera un peu d'évasion et de légèreté par ces temps compliqués. Nous nous réjouissons de vous retrouver prochainement dans des circonstances plus réjouissantes.

Prenez soin de vous!

Votre Conseil administratif Gian-Reto Agramunt, Martin Staub et Mathias Buschbeck

Vernier valorise les compétences de ses entreprises

La Ville de Vernier a le souci de soigner ses relations avec les entreprises de son territoire. A travers un nouveau projet pilote, elle va renforcer ce partenariat et s'entourer de mentors pour donner un coup de pouce aux demandeurs d'emploi.



Stock-BRO Vector

e projet est sous le coude de la Municipalité depuis un certain temps déjà. L'idée est d'utiliser les forces vives des entreprises pour appuyer les chercheurs d'emplois verniolans. Le mentorat est un instrument de politique sociale très intéressant et la Ville de Vernier souhaite le développer pour accompagner ses demandeurs d'emplois, les guider et les conseiller. Elle lance en ce moment un appel à la participation auprès de son réseau. Explications.

Accompagnement et soutien

«Il s'agit de mettre en place des relations vertueuses entre une personne porteuse de ressources et un demandeur d'emploi», explique Florian Kettenacker, le chef de service de la cohésion sociale (SCS) à Vernier. En tant qu'agent public, la Ville a un rôle de mise en lien à jouer. Au service de la cohésion sociale, les conseillères en insertion professionnelle accompagnent les personnes en termes d'emploi. Elles fournissent des aides à la formation, mettent en place un projet professionnel, une stratégie pour trouver un emploi. «Toute aide a ses limites, relève Florian Kettenacker. L'accompagnement professionnel ne suffit parfois pas; pour mener à bien son projet professionnel, il faut souvent du courage, de la patience, de l'endurance, des éléments pour lesquels un soutien moral plus continu, d'un proche, par exemple, ou dans ce cas d'un mentor, peut être un complément précieux.» Vernier a saisi l'opportunité de concrétiser ce projet de mentorat à travers un appel, lancé par la Société suisse d'utilité publique (programme «engagement local»). «Le fait que le projet soit à la confluence entre société civile, service communal et entreprise du secteur privé a particulièrement plu, se félicite Martin Staub, Maire. Nous sommes particulièrement satisfaits d'avoir réussi à remplir le cahier des charges donné.»

Plusieurs niveaux d'implication

Le projet de mentorat implique une participation de la société civile (les mentorés), de l'économie privée (les mentors) et des institutions publiques (l'initiateur de la relation). Il se situe pile au milieu de ce triangle, de cette constellation. « Nous allons lancer auprès de nos bénéficiaires un appel à participation et nous allons recevoir des candidats mentors, poursuit le chef du SCS. Il s'agit de faire du matching à l'échelle humaine, en essayant de créer des rencontres qui fonctionnent.» Le mentorat a plusieurs vertus. Le mentor pourra donner des pistes d'action et de réflexion pour mieux comprendre les codes du monde du travail, par exemple, ou sur la façon d'aborder un employeur. «Le

mentor s'apparente à un grand frère ou une grande sœur, s'enthousiasme Florian Kettenacker. De nombreuses personnes souffrent d'un manque de réseau professionnel, être en lien avec un mentor est une première étape importante dans la construction de celui-ci. Chaque acteur du processus essaie d'aider le demandeur d'emploi selon ses ressources. Les conseillères en insertion professionnelle travaillent à flux tendu, le mentor pourrait se rendre disponible juste avant l'entretien d'embauche pour réaliser un peu de coaching, par exemple (voir encart ci-dessous).

Pari gagnant-gagnants

La Ville de Vernier a reçu CHF 50 000.— répartis sur trois ans pour financer les bases de cette démarche. «Nous bénéficions d'une expérience très positive avec les entreprises verniolanes. Nous entretenons avec certaines d'entre elles des relations de longue date et de confiance. Chaque année, par exemple, nous collaborons avec L'Oréal lors des Citizen days.» Cette journée

Commune cherche mentors

«L'équipe du service de la cohésion sociale dédiée à l'insertion professionnelle compte neuf employés dont quatre conseil-lères qui accompagnent les Verniolans de tout âge dans leurs recherches d'emploi, qu'ils soient en train de construire leur avenir professionnel ou de se réorienter», explique la responsable, Léa Guillaumot. Le pool de professionnels compte également une éducatrice sociale qui accompagne certains jeunes en formation. Ces derniers logent dans des «appartements relais», qui leur permettent d'avoir accès à un environnement «à eux», plus serein, pour suivre leurs études. Deux cuisiniers travaillent également pour le service. Ils sont chargés d'encadrer et de former les stagiaires du restaurant le Nénuphar pour un premier pas dans le monde professionnel ou encore une réorientation, par exemple. Les candidats à l'emploi sont par ailleurs également soutenus pour rédiger leur CV, individuellement ou en groupe via des ateliers.

Avec ce projet de mentorat, le service de la cohésion sociale ajoute une corde à son arc comme l'explique Léa Guillaumot: «Le projet financé par le programme Engagement local vise à réunir deux populations, un mentor, employé par une entreprise et un jeune âgé de 18 à 30 ans à la recherche d'un emploi ou d'une formation». Le SCS va travailler en amont avec ce dernier, pour définir quels sont les objectifs à atteindre grâce au mentorat. Quant au mentor, il doit vouloir allouer de son temps et faire bénéficier de ses connaissances. «Trouver un mentor dans un même secteur d'activités serait idéal, note Léa Guillaumot. Mais le plus important est le regard qu'il pose sur les démarches du jeune, en tant qu'«actif», et non en expert de l'insertion. Il va l'aider à être plus percutant dans sa recherche d'emploi.» Le projet mentorat en est à ses débuts et l'appel à la participation vient d'être lancé.

Les personnes intéressées à devenir mentor peuvent écrire un mail à l'adresse suivante : mentorat@vernier.ch. Le temps à consacrer est d'environ deux heures par mois pour une durée de 6 mois. Pour des raisons sanitaires, les rencontres auront lieu, en principe, en visioconférence.

de volontariat est mise sur pied avec le département des ressources humaines de la multinationale. Elle consiste à la mise en place de programmes de simulation d'embauche. Les candidats sont mis en situation, ce qui fait l'effet d'un catalyseur au niveau pédagogique. «Le projet a lieu une fois par an et les collaborateurs de l'entreprise de cosmétiques établie à Vernier trouvent l'expérience très enrichissante, ils ont envie d'aider», se réjouit Florian Kettenacker. Cette action ponctuelle donne de très bons résultats, elle stimule les candidats mais une relation sur le long terme serait encore plus profitable. L'expérience de la relation d'aide peut, pour certains, coupés dans leur quotidien des réalités locales, être particulièrement marquante. «Quand les volontaires sont amenés à se plonger dans la vie d'un autre, de constater les difficultés auxquelles certaines personnes peuvent être confrontées à Genève, ville internationale, c'est un choc. La démarche est vécue comme «porteuse de sens »: dans le contexte de crise actuel, la possibilité d'agir et d'aider est considérée par les participants comme une chance.»

Rôle social des entreprises

La Ville de Vernier essaie de décloisonner les univers dans de nombreux domaines, comme l'explique Martin Staub. «Certaines administrations publiques considèrent les entreprises comme de simples agents économiques, ou des contribuables, mais ce sont de petites organisations qui rassemblent des êtres humains, qui ont leurs propres besoins et leurs propres ressources. Ce sont des éléments constitutifs de la société, qu'il faut intégrer comme tels, en leur donnant un rôle.» C'est dans cet état d'esprit que Vernier a souhaité aller à la rencontre des entreprises, proactivement; mission confiée au chargé des relations économiques, David Gutierrez (voir encart page de droite). «Ces entretiens sont l'occasion de faire un tour d'horizon, de capter d'éventuelles demandes, et d'identifier des potentielles opportunités. C'est l'occasion de demander à telle entreprise de tel secteur si elle veut former un apprenti, publier ses offres d'emploi ou encore collaborer plus étroitement avec la structure d'insertion professionnelle communale.» Une confiance réciproque s'installe et parfois un véritable



partenariat. Avec, pour l'employeur la possibilité de trouver, localement, le candidat idéal, et pour le chercheur d'emploi de trouver, toujours localement, le bon poste. «Nous pratiquons un opportunisme pragmatique et respectueux; il ne s'agit pas de faire le forcing mais d'être à l'écoute et faire des liens», précise Florian Kettenacker. souhaite rester en contact avec les entreprises, elle récolte leurs doléances, et contribue avec ses moyens à trouver des solutions. «Avec la récente fermeture des restaurants, par exemple, nous avons publié en ligne un registre des restaurateurs qui pratiquent la vente à l'emporter, pour les aider à promouvoir auprès des habitants ces services », conclut le chef du SCS.

Rôle de la Commune

La Municipalité dispose de ressources qui la place comme un intermédiaire de choix, dans une logique de proximité. La crise sanitaire a entre autre révélé le bénéfice de pouvoir disposer d'un lien étroit entre entreprises et administrations. La Commune se sent responsable, elle Judith Monfrini

Tisser des liens avec les entreprises

David Gutierrez travaille depuis 2016 à renforcer les liens avec les quelques 2000 sociétés verniolanes. A chaque nouvelle implantation, un courrier de bienvenue est envoyé. Une visite est ensuite organisée. Actuellement, les rencontres ont lieu par visioconférence, pandémie oblige. David Gutierrez prend connaissance des besoins des entreprises. «Leurs demandes portent souvent sur d'éventuelles commandes de la Commune, mais elles peuvent également concerner des questions de sécurité ou de places en crèche pour leurs collaborateurs.» Parfois, leurs besoins dépendent d'institutions externes, notamment cantonales, et le chargé des relations économiques s'occupe de les mettre en lien. «L'accueil est parfois un peu hésitant, mais en étant à l'écoute, neuf fois sur dix, l'entretien est concluant.» Ces rencontres ont permis à la Commune de tisser un réseau. Les petits déjeuners d'entreprises réunissent 200 participants deux fois par an. Actuellement ces réunions ne sont plus possibles mais le chargé des relations économiques travaille à la mise en place de rencontres thématiques à plus petite échelle.

Plus-value sociale

«A Vernier, nous ne considérons pas les entreprises seulement en termes monétaires et d'emploi, insiste David Gutierrez. Leur impact positif au niveau social est important et c'est, s'il en faut une, une raison supplémentaire de les soutenir.» Ces plus-values sociales s'expriment de trois

manières. Au niveau de l'insertion, le partenariat entre la Municipalité et les entreprises se manifeste dans différentes étapes du processus. Le soutien bénévole à des chercheurs d'emploi leur permet de mieux se présenter et de rédiger un CV plus percutant. Les «Citizen days» organisés en partenariat avec une entreprise verniolane en sont un bel exemple. La collaboration s'exprime également à travers l'organisation de stage et l'engagement de chercheurs d'emplois. La Municipalité collabore avec des sociétés de secteurs divers, que ce soit une clinique privée, une entreprise de vente de meubles, une grande enseigne de distribution alimentaire ou encore un concessionnaire automobile. Les entreprises sont aussi des lieux de rencontres et de socialisation, comme les restaurants ou les centres commerciaux, détaille David Gutierrez. Deux étudiants de l'EPEL sont en train d'étudier. le potentiel social des centres commerciaux, et notamment celui de Balexert, qui font office de place du village moderne et ne sont pas seulement des lieux de consommation.» Enfin, les entreprises soutiennent l'organisation d'événements. « Plusieurs d'entre elles ont aidé le SCS en mettant à dispositions des espaces de manière gratuite. Un grand centre commercial accueille le recrutement des apprentis ou le village santé-social de l'ORTRA. Des cinémas de Vernier proposent également des projections aux seniors.»

Vernier préserve les prestations à la population en 2021

Le Conseil municipal a voté le budget 2021 de la Ville de Vernier qui permet de maintenir les projets prioritaires pour la population.

a séance du 15 décembre 2020 a été marquée par l'adoption du budget 2021. Il présente un excédent de charges de CHF 2,7 millions qui respecte le déficit maximum de CHF 2,8 millions autorisé de manière transitoire en raison de la réforme de la fiscalité des entreprises (RFFA). La Ville de Vernier conserve la maîtrise de ses charges avec un budget qui permet de maintenir les prestations à la population. Ce dernier a été approuvé par le Conseil municipal à une confortable majorité.

Un budget raisonnablement déficitaire

Lors de sa présentation, le Maire Martin Staub a relevé « que les temps sont durs ». Plusieurs facteurs pèsent sur le budget de la Ville: la réforme de la fiscalité des entreprises (RFFA), la crise du Covid-19 et les investissements liés au quartier de l'Etang. Cette conjonction a contraint le Conseil administratif à présenter un budget déficitaire de CHF 2,78 millions qui reste dans la fourchette autorisée suite à la réforme RFFA. Les charges demeurent maîtrisées. Hormis le secteur de la petite enfance, l'ouverture des 53 places de crèche de l'Etang impliquant des engagements, un seul poste de « gestionnaire immobilier » sera créé en 2021.

Le budget 2021 préserve toutefois les prestations offertes à la population verniolane. Pour le Conseil administratif, «il était inenvisageable de les supprimer». Martin Staub a rappelé «l'importance du rôle de l'Etat» dans une période de crise. Malgré les restrictions, des réallocations ont permis de prévoir un fonds d'accès pour la culture et, pour ce qui est du sport et de la cohésion sociale, l'organisation d'un tournoi interquartiers. Une étude pour la pose de panneaux photovoltaïques sera menée.

Les investissements de CHF 53 millions restent importants, notamment pour soutenir l'activité économique et préserver les emplois. Revenant sur le déficit, le Maire a rappelé que le quartier de l'Etang grève aujourd'hui le budget et qu'il faudra attendre 2023 pour pouvoir comptabiliser les premières rentrées fiscales, année où un retour à l'équilibre budgétaire est prévu. Il relève néanmoins que les revenus progressent de CHF 1 million.

Amendements déposés

Le PDC-VL a déposé deux amendements. Pour Yves Magnin (PDC-VL), il faut refuser l'annuité des fonctionnaires afin de réaliser une économie de CHF 515 000.-, car «bon nombre de citoyens et d'entreprises » perdent de l'argent, ne perçoivent pas la totalité de leur salaire pendant la pandémie. Esther Schaufelberger (V) regrette que «l'amendement n'ait pas été proposé en commission et n'ait pas fait l'objet de négociations ». Le présenter en plénière «relève seulement de la déclaration politique». Les Verts vont refuser en bloc tous les amendements non présentés en commission. Le Conseiller administratif chargé des finances Gian-Reto Agramunt rappelle qu'il s'agit d'un mécanisme prévu par le statut du personel qui engage l'autorité. Au surplus, il relève que les collaborateurs se sont engagés de manière exemplaire pendant la crise et qu'il serait contradictoire de les sanctionner. L'Assemblée passe au vote et l'amendement est refusé par 21 « non », 10 « oui » et deux abstentions.

Le second amendement vise à réduire les charges de fonctionnement de CHF 55 000.- en supprimant un projet visant à faciliter l'accès aux droits. Pour Yves Magnin (PDC-VL) « le bon sens le commande ». Un point de vue que ne partage pas le Maire Martin Staub. Ce projet permettra à des personnes d'obtenir des prestations prévues par la législation ; il « permet d'obtenir du soutien de manière claire et précise ». L'amendement est refusé par 19 « non », 11 « oui » et trois abstentions.

Déclarations des partis

L'Assemblée passe ensuite aux déclarations des différentes formations. Nicolas Aubert (PLR) estime que le budget présenté permet à l'administration communale de fonctionner efficacement malgré les contraintes particulières évoquées par le maire. Pour le libéral-radical, ce budget fait preuve de «rigueur et de prudence» en préservant les emplois et les entreprises. Le PLR votera ce budget. Selon François Ambrosio (Alternative), le budget 2021 n'est plus dans les normes. Il estime que l'avenir est sombre pour l'économie. Il votera néanmoins ce budget parce que «la population a besoin de soutien qui va au-delà des guéguerres partisanes».

Pour Esther Schaufelberger (V), «ce budget de transition est raisonnable et prudent». Le déficit n'est pas structurel.

Elle se réjouit que le budget prévoie de développer l'énergie photovoltaïque et de rénover les bâtiments, ce qui est conforme à l'urgence climatique votée par le Conseil municipal en 2019. Pablo Marin (S) souligne que ce budget permet de lutter contre la crise en attendant « le retour des beaux jours ». Il relève que les comptes sont souvent meilleurs que ce que prévoit le budget, ils présentent finalement « moins de dépenses et davantage de rentrées ». Il se réjouit que la population puisse compter sur l'Etat en cette période de crise.

Yves Magnin (PDC-VL) déplore qu'il n'y ait « pas un mot pour les entreprises verniolanes, pas un mot pour les aider » dans ce budget. Il cite l'exemple de la Ville de Genève qui apporte une aide à ses entreprises. Son parti va refuser ce budget déficitaire « qui appréhende de manière incorrecte la réalité de cette crise ». Ana Roch (MCG) partage l'avis de son préopinant. Elle relève que l'État de Genève a bloqué le paiement de l'annuité des employés pour réduire le déficit. Vernier pourrait faire de même. Pour l'élue, certaines aides à la population « ne sont pas vitales et pourraient attendre un an ou deux ». L'Assemblée passe au vote. Le budget de fonctionnement 2021 est accepté par 23 « oui » et 10 « non ».

Judith Monfrini

Municipal en bref

- Il a adopté un crédit brut de CHF 677 500.- destiné à l'équipement initial de la future structure d'accueil petite enfance EVE Etang.
- Il a modifié les statuts de la Fondation pour le développement des arts et de la culture (fodac) et validé la désignation des membres du Conseil de fondation pour la législature 2020-2025.
- Il a accepté la résolution « Non, Vernier ne doit pas devenir un hub autoroutier ».

Rendez-vous du Maire

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

samedi 6 mars 2021 de 9h à 12h

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, Rue du Village 9, 1214 Vernier Bus 6, 19 et 53 : arrêt Vernier-Ecole.

Séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

mardi 9 mars 2021 à 20h30

Le lieu sera déterminé en fonction de la situation sanitaire et indiqué sur www.vernier.ch/evenements. L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet: www.vernier.ch/cm

Communications, séances du 24 novembre 2020 au 19 janvier 2021

Autorisations de construire

Autorisation refusée par le Canton

DD 113'801: BVK Personalvorsorge des Kantons Zurich – Modification d'une installation de télécommunication mobile / GLGN1 – Place du Lignon 21.

Autorisations délivrées par le Canton

DD 113'602: Domaine public communal, Domaine public cantonal, Ville de Vernier – Création de pistes cyclables et mise en séparatif du réseau d'assainissement – Route de Peney 2 à 63, route de Vernier.

APA 310'639 / 1: Aménagement d'un arrêt de bus – Route de Meyrin.

APA 310'222 / 1: Domaine public cantonal – Elargissement et rehaussement du quai de bus et de la piste cyclable – Route de Peney.

APA 310'494 / 1: Ville de Vernier – Transformation d'un parc pour enfants – Ch. de Mouille-Galand 21.

Demandes d'autorisation

Préavis communal

APA 309'752 / 1: Plusieurs propriétaires sont définis sur ce dossier – Agrandissement d'une villa contiguë (HPE 26.5%) et construction d'un couvert – aménagements extérieurs et abattage d'arbres – sondes géothermiques – Chemin du Renard 25. **Préavis défavorable**, détails disponibles sur www.vernier.ch/coca.

DD 112'319: Réaménagement de la route des Franchises et de l'avenue Edmond-Vaucher – réglementation locale du trafic – abattage d'arbres – Route des Franchises, avenue Edmond-Vaucher, rue de Bourgogne, avenue de Châtelaine. **Préavis favorable**.

APA 310'792 / 1: M. Laurent Jospin, Demaurex et Cie SA – Entreposage temporaire de véhicules et de matériaux de chantier – Chemin de Champs-Prévost 25-29, chemin des Coquelicots. **Préavis défavorable**, détails disponibles sur www.vernier.ch/coca.

DD 113'997: M. Olivier Suter, M^{me} Paulette Suter – Construction d'un immeuble de logements – abattage d'arbres – Chemin des Vidollets 13. **Préavis défavorable**, détails disponibles sur www.vernier.ch/coca.

DD 114'042: Swisscom Immeubles SA - Modification d'une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom (Suisse) SA / VCDC – Chemin de Champ-Claude 15. **Préavis défavorable**, détails disponibles sur *www.vernier.ch/coca*.

DD 114'036: Services industriels de Genève – Réalisation d'un couvert à vélos solaire – Chemin du Château-Bloch 2. **Préavis favorable**.

Les communications du Conseil administratif sont détaillées sur www.vernier.ch/coca

PLR

Les Libéraux-Radicaux Vernier

Cyril Aellen au Conseil d'Etat!

Le 7 mars 2021 aura lieu l'élection complémentaire d'un membre du Conseil d'Etat.

Les qualités humaines, la force de travail, les compétences professionnelles et l'expérience politique de plus de vingt ans, dont sept en qualité de député au Grand Conseil, font de Cyril AELLEN la personne qui sera la mieux à même de repourvoir le poste de conseiller d'Etat.

Cyril AELLEN, de par ses connaissances pointues des dossiers, sera immédiatement opérationnel durant cette période de pandémie. De plus, il est attaché à la création et au maintien d'emplois destinés à une main d'œuvre locale, à une formation de qualité dispensée par l'école publique et à un développement maîtrisé du canton qui tient compte des réalités environnementales, économiques, sociales et culturelles. Finalement, il mènera une politique de concertation dans l'intérêt de toutes les Genevoises et de tous les Genevois.

Le PLR-Vernier soutient vivement la candidature de Cyril AELLEN, qui est une personne intègre, et invite toute la population verniolane à voter pour lui le 7 mars 2021!

TPG – Tableaux afficheurs électroniques

Grâce à l'intervention de la Conseillère municipale PLR-Vernier, Diane GRABER, les TPG ont posé et vont installer des tableaux afficheurs électroniques sur mât à proximité de certains abribus de notre commune.

Ces afficheurs électroniques sont nécessaires pour que les pendulaires puissent mieux s'organiser dans la planification de leurs déplacements. Les horaires de passage des bus seront ainsi connus en temps réels, tout comme les informations relatives aux retards et à l'état du réseau. Ces panneaux sont donc bienvenus.



vert'liberaux

Budget 2021 de la désolation à la sidération

Si jamais vous aviez un doute, le voilà écarté: le PLR de Vernier a bien été phagocyté par les Verts et le PS. Il vient d'ailleurs d'exploser avec la démission de son président qui a rejoint un autre parti politique. Là où d'autres communes similaires ont réussi à trouver un budget équilibré, la gauche, y compris le PLR, a construit et entériné un budget déficitaire (-2,9 millions) sans la moindre correction pour tenir compte de la pandémie.

Pas un seul de nos amendements n'a été accepté. A l'image du Canton, le PDC estimait que refuser l'augmentation automatique des salaires de nos fonctionnaires (- CHF 550 000.-) s'imposait par solidarité avec celles et ceux qui ont perdu leur emploi ou une part de leur salaire, fait faillite ou sur le point de le faire. Que nenni, pour seule réponse, le Conseiller administratif en charge des finances s'y est opposé, laissant entendre lors du dernier Municipal que nous voulions une baisse des salaires...

Nous estimions aussi que divers projets, certes intéressants, comme la maison du droit, pouvaient être repoussés. Que nenni bis, il n'y a aucune crise, tout va bien pour l'étrange majorité de gauche avec le PLR.

Alors que la ville de Genève prend des mesures en faveur de ses sociétés, à Vernier, pas une ligne pour nos entreprises, nos indépendants et commerçants, quand bien même le Conseiller en charge des finances est PLR... Sait-il qu'une politique sociale nécessite une économie forte?

Pour nous, le sens des responsabilités, ce n'est pas rester les bras ballants et la tête dans le sable en attendant que le vent vous fesse, c'est prendre des décisions politiques, sans rester sidérés.

A Vernier, il ne reste plus qu'à espérer qu'il ne souffle pas trop fort.

> Yves Magnin, Leila Müller, Christophe Dulex, Conseillers municipaux



Votation et élection du 7 mars

Covid-19: le moment de soutenir celles et ceux qui en ont le plus besoin!

L'aide aux travailleurs-euses précaires échappant à tous les mécanismes existants (RHT, APG, chômage, etc.) a été attaquée par referendum par le MCG et l'UDC. Ce soutien précieux, s'il était accepté le 7 mars arriverait certes en retard... mais pas encore trop tard! Les files d'attente à la Caserne des Vernets ne doivent plus jamais se reproduire: elles doivent rester dans nos mémoires et être les moteurs de notre engagement.

À Vernier, nombreuses sont les personnes qui ont vécu des périodes financières et personnelles difficiles lors de cette crise sanitaire. Des militant·e·s du PS Vernier se sont rendus de manière bénévole aux distributions du samedi et ont ainsi pu prendre le pouls d'une réalité sociale tendue. Personne n'est à l'abri de la précarité.

Raison pour laquelle nous vous invitons à voter de manière déterminée OUI à l'indemnisation pour perte de revenus liée aux mesures de lutte contre coronavirus (Objet cantonal n° 1).

Fabienne Fischer au Conseil d'Etat

Les Socialistes soutiennent la candidature de Fabienne Fischer. Engagée et compétente, cette avocate défendra une politique climatique ambitieuse et des prestations à la population par le biais d'un Etat fort et d'une fiscalité solidaire. En cette période de crise, Fabienne Fischer dispose de l'expérience nécessaire pour relever les défis sociaux, écologiques et économiques qui l'attendent au sein du gouvernement cantonal. Les Socialistes s'engagent dans cette campagne aux côtés des Vert·es genevois·es. Cette élection complémentaire est une occasion unique d'avoir une majorité de gauche et progressiste à l'exécutif cantonal et de rééquilibrer les forces politiques au sein du collège.



Agir pour le climat et notre santé

Le saviez-vous? 90% des véhicules motorisés qui entrent dans notre commune ne font que la traverser! La Ville de Vernier est depuis trop longtemps victime du trafic de transit. Le dernier diagnostic local de sécurité le confirme: 79.5% de la population de la commune se plaint du « bruit excessif de véhicules à moteur ».

La situation n'est malheureusement pas près de s'améliorer. Dans le cadre du développement de la moyenne ceinture actuellement à l'étude, le Conseil d'Etat prévoit d'augmenter le trafic sur plusieurs grandes routes qui traversent notre commune, aussi bien sur la route de Vernier, l'avenue Louis-Casaï et l'avenue du Pailly. Sur l'avenue de l'Ain, c'est même 20% de trafic supplémentaire qui est attendu pour atteindre 60 000 véhicules/jour (!). Ceci alors même qu'aujourd'hui sur tous ces axes les normes de bruit sont largement dépassées et que le plan climat cantonal prévoit une réduction de 60% des émissions de CO₂ à l'horizon 2030!

On nage en pleine aberration!

Stop! Le désengorgement nécessaire du centre-ville ne doit pas se faire au détriment de la périphérie

Nous demandons aux autorités cantonales:

- qu'elles respectent et appliquent le Plan climat cantonal qui prévoit une réduction de 60% des émissions de CO₂ à l'horizon 2030.
- que les futurs aménagements sur la route de Vernier, et sur les avenues du Pailly et de l'Ain et Louis-Casaï, conduisent à une réduction de la circulation et du bruit routier.

Faisons-nous entendre auprès du Grand Conseil genevois en signant la pétition

www.vernier.verts.org



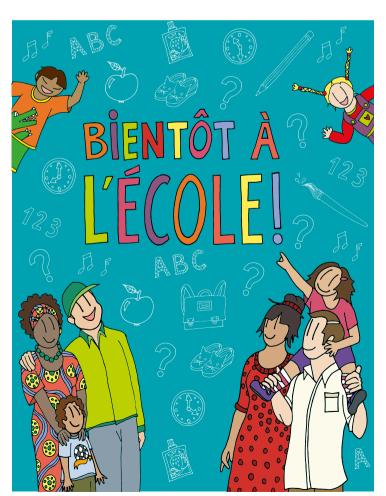
Bientôt à l'école! à Vernier

Initié par le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE), Bientôt à l'école! propose des activités gratuites pour assurer aux enfants et à leurs parents un bon départ à l'école.

e projet sera proposé aux familles dont les enfants fréquenteront les écoles de Balexert, Châtelaine, Bourquin et de l'Etang et qui commenceront leur scolarité à la rentrée 2021. Durant les mois de mai et juin 2021, les familles inscrites à *Bientôt à l'école!* pourront se préparer activement à leur première rentrée scolaire, le mercredi matin.

Ce programme, qui s'adresse aux enfants et à leurs parents, se déroulera sur plusieurs matinées et plusieurs sujets seront présentés. Les

matinées se dérouleront en français, avec une attention particulière aux personnes de langue étrangère, afin que toutes et tous puissent participer. L'objectif principal est d'apporter des explications sur l'école et son fonctionnement et sur le rôle des parents pour accompagner leurs enfants. Lors des groupes de discussion avec les parents, les participants aborderont des questions liées aux aspects règlementaires, au cursus scolaire, à la santé de l'enfant, à l'accueil parascolaire, ainsi que les différentes possibilités de loisirs après l'école.



Durant ces moments d'échanges, les enfants seront accueillis par des professionnels de la petite enfance pour avoir des premières expériences de la vie de groupe et à la vie scolaire, comme par exemple: jouer en groupe, respecter des règles de collectivité, choisir une activité, ranger, demander de l'aide, et bien plus encore.

Les familles pourront s'inscrire au programme *Bientôt à l'école!* lors des inscriptions obligatoires en 1P, qui se tiendront le 26 et 27 février 2021 dans les différents établissements scolaires.

Info

VERNIER 🗗

Service de l'enfance Tél. 022 306 06 80 sen@vernier.ch

La sécurité routière : une priorité à Vernier!

Les agents de la police municipale (APM) assurent une sécurité de proximité par une présence régulière et visible notamment aux abords des écoles.



elon le Bureau de prévention des accidents (BPA), 40% des accidents graves impliquant des enfants se produisent sur le chemin de l'école. La sécurité routière aux alentours des établissements scolaires est une priorité et fait partie des prérogatives de la police municipale.

Depuis le 1^{er} septembre 2015, la Police municipale a été dotée de nouvelles compétences en matière de circulation routière. Désormais, les agents de la police municipale (APM) peuvent sanctionner les infractions allant de la simple amende d'ordre jusqu'aux délits comme, par

exemple, les ébriétés, les défauts de permis ou les défauts d'assurance responsabilité civile. Elles sont sanctionnées selon la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR) et font partie du travail quotidien des APM.

Dans ce contexte, les APM marquent une présence accrue aux abords des écoles tout au long de l'année, avec une attention particulière à chaque rentrée scolaire. Faisant également partie du service de la sécurité, les patrouilleuses scolaires travaillent étroitement avec les APM pour leur signaler tous faits pertinents pouvant nuire à la sécurité sur leur lieu de travail. De plus, en collaboration avec la Police cantonale, diverses actions sont menées selon les constatations et les besoins des nombreux partenaires avec qui les APM ont développé un partenariat de confiance. Il s'agit de contrôles en commun sur des thèmes très variés, comme les excès de vitesse (contrôle radar) ou la question des véhicules à mobilité douce, par exemple.

Depuis 2018, la Police municipale a renforcé sa présence de proximité en attribuant des policiers référents dans les quartiers, communément appelés «îlotiers». Ceux-ci entretiennent des relations étroites avec les différents partenaires, tels que les écoles, les Maisons de Quartier, les concierges, différents services communaux ou encore les commerçants. Ces derniers peuvent relever des problématiques liées à la sécurité routière qui sont abordées dans les différents réseaux de partenaires, ceci dans le but d'apporter des solutions durables.



Info

Service de la sécurité (SSE) Tél. 022 306 06 50 – sse@vernier.ch

Médaille pour les chiens

Dès le 31 mars, tout chien doit être porteur de la médaille fixée au collier. Il est obligatoire d'y ajouter l'identité et le numéro de téléphone du propriétaire.

L'impôt n'est plus lié à la remise de la marque de contrôle officielle. En effet, le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmettra les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale qui établira alors les bordereaux d'impôt et les notifiera directement par poste au mois de juin.

Les détenteurs de chiens sont priés de venir chercher la médaille dans les meilleurs délais et de ne pas attendre la réception du bordereau d'impôt. Les détenteurs de chiens qui ne se seront pas acquittés de l'impôt seront passibles d'amende.

Documents requis pour l'obtention de la médaille:

- Attestation d'assurance responsabilité civile valable.
- Carnet de vaccination (vaccin contre la rage à jour).
- · Attestation de l'identification du

- chien par la puce ou le tatouage (ANIS ou AMICUS).
- Autorisation d'acquisition et détention pour les chiens potentiellement dangereux, tels que définis dans la loi sur les conditions d'élevage, d'éducation et de détention des chiens.

Info

Les médailles sont disponibles au Guichet prestations | Mairie Rue du Village 9, 1214 Vernier Tél. 022 306 07 60 – sgp@vernier.ch

Fonds communal pour la mobilité : actions 2021

La Ville de Vernier poursuit, en 2021, sa politique en faveur d'une mobilité durable par le biais de son Fonds communal pour la mobilité. Les habitants pourront ainsi profiter des actions suivantes:



Subventions à l'achat d'un abonnement annuel junior ou senior « Tout Genève » ou d'un abonnement junior ou senior « Léman Pass » incluant la zone 10 « Tout Genève »

L'offre promotionnelle aura lieu du 15 mars au 31 décembre 2021.

Le montant de la subvention à l'achat d'un abonnement junior est de CHF 150.—. Peuvent en bénéficier les juniors âgés de 6 et 24 ans domiciliés à Vernier. En 2021, un seuil de 2100 subventions sur les abonnements junior est fixé.

Le montant de la subvention à l'achat d'un abonnement senior est de CHF 100.—. Peuvent en bénéficier les seniors en âge de retraite domiciliés à Vernier (dès 64 ans pour les femmes, dès 65 ans pour les hommes). En 2021, un seuil de 1050 subventions sur les abonnements senior est fixé.

Important: dès 2021, vous ne recevrez plus votre chèque-commune (bon) par courrier. Deux possibilités s'offrent à vous pour souscrire / renouveler votre abonnement:

1. Faire les démarches en ligne (recommandé): Accédez à « Offres de ma commune » sur le webshop des tpg https://webshop.tpg.ch, tapez Vernier, choisissez l'action « Junior » ou « Senior », puis cliquez sur « Allez plus loin ». Insérez vos données personnelles ou le numéro de votre carte SwissPass et vérifiez votre éligibilité. Si vous faites partie des bénéficiaires potentiels, la valeur de la participation financière de la commune s'affichera dans votre espace personnel.

Si vous ne retrouvez pas la subvention dans votre compte sur le webshop, vous avez tout de même la possibilité d'envoyer votre demande de subvention via le webshop en suivant la même procédure. Pour toute assistance, n'hésitez pas à contacter le service clients des tpg au **00800 022 021 20**.

2. Vous rendre dans une agence TPG:

Vous avez aussi la possibilité de souscrire ou de renouveler votre abonnement en vous rendant dans l'une des agences TPG suivantes: Rive, Cornavin ou Lancy Pont-Rouge. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité si vous désirez souscrire un nouvel abonnement.

Subvention à l'achat d'un vélo (traditionnel ou électrique)

Le montant de la subvention est de CHF 100.– pour l'achat d'un vélo dont le prix se situe entre CHF 500.– et 999.–, et de CHF 200.– pour l'achat d'un vélo dont le prix est de CHF 1000.– ou plus. En 2021, le montant dédié à cette action sera de CHF 40 000.–.

Les conditions pour bénéficier de cette offre sont les suivantes:

- Etre domicilié-e à Vernier;
- Acheter son vélo ou un kit permettant la transformation d'un vélo traditionnel en VAE dans un magasin qui se trouve sur le territoire suisse;
- Contactez le service guichet prestations (SGP), sis à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, muni de la facture (nominative) et d'une pièce d'identité. En raison de la situation sanitaire actuelle, le service guichet prestations n'est ouvert que sur rendez-vous, veuillez prendre contact avant votre venue: tél. 022 306 06 06.

Subvention à l'achat d'abonnements du système VéloPartage, le vélo en libre service (VLS) genevois

Une subvention à l'achat d'abonnements mensuels «VAE + Vélo classique» du système Vélo-Partage – le vélo en libre service (VLS) genevois – est prévue en 2021. Les modalités de délivrance de la subvention n'ont pas encore été définies avec l'exploitant du système VéloPartage. Une fois définies, elles seront communiquées sur le journal communal *ActuVernier* ainsi que sur *www.vernier.ch/fondsmobilite*.

Subventions cantonales en faveur du vélo

Les trois subventions suivantes délivrées par l'Etat de Genève pour favoriser l'utilisation du vélo sont maintenues en 2021:

- 1. Achat de vélo-cargo:
- 2. Location 1 mois d'un vélo à assistance électrique:
- 3. Formation à la pratique du vélo

Plus de détails concernant les modalités de délivrance de ces subventions sur www.vernier.ch/fondsmobilite

Info

Service de l'aménagement (SAM) Tél. 022 306 07 40 – sam@vernier.ch

ActuVernier: rappel du planning des parutions du 1er semestre 2021

Edition de Dates de remise des contenus Dates de distribution (entre le mercredi et le vendredi)

MarsVendredi 19 févrierMercredi 17 marsAvrilVendredi 19 marsMercredi 14 avrilMaiVendredi 16 avrilMercredi 12 maiJuin-JuilletVendredi 18 juinMercredi 14 juillet

Le planning complet est disponible sur www.vernier.ch/planning

Action impôts

Le service de la cohésion sociale de Vernier met à nouveau à votre disposition une permanence pour le remplissage des déclarations d'impôts, en collaboration avec les Centres d'action sociale (CAS).

Ces permanences s'adressent aux personnes

- · domiciliées sur la commune,
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes,
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à une fiduciaire,
- et qui n'ont aucun bien immobilier (en Suisse ou à l'étranger) et aucun compte bancaire à l'étranger.

Une participation financière de CHF 20.– est demandée. Ces permanences auront lieu aux endroits suivants:

- SCS service de la cohésion sociale
 Chemin de l'Etang 4-6, 1219 Châtelaine
- CAS de Vernier (Hospice général)
 Avenue de Châtelaine 81 B, 1219 Châtelaine
 Pour la prise de rendez-vous: tél. 022 420 47 40
- CAS des Avanchets (Hospice général)
 Rue du Grand-Bay 18, 1220 Les Avanchets
 Pour la prise de rendez-vous: tél. 022 420 47 40

Il est indispensable de téléphoner à l'un ou l'autre des numéros indiqués pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2020 ainsi que de votre déclaration. L'action débutera le 8 février 2021.

Limite de revenus

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excèdera pas:

- CHF 53 200.- personne seule
- CHF 66 000.– couple et famille monoparentale avec un seul enfant
- + CHF 7000.- par enfant à charge

L'épargne ne doit pas dépasser globalement

- CHF 20 000.- personne seule
- CHF 35 000.- couple/famille

Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous, le montant de CHF 20.– restera dû.

Les contribuables ne se présentant pas au rendez-vous fixé se verront devoir payer deux fois CHF 20.– lors d'une deuxième prise de rendez-vous.

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous la copie de la dernière déclaration remplie.

A titre indicatif, nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents à amener selon votre situation personnelle

1. AVS - AI - SPC

- attestation rente AVS-AI de l'année 2020
- attestation SPC: prestations versées en 2020
- attestation retraite éventuelle du 2^e pilier 2020 (caisse de retraite ou de prévoyance)
- attestation éventuelle allocation de logement 2020
- assurance vie éventuelle (contrat)
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2020)
- primes payées à l'assurance maladie en 2020
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2020)
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2020

 attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie en 2020

2. Salariés

- · attestation salaire 2020
- attestation chômage, indemnités prestations complémentaires mensuelles (2020)
- attestation indemnités pertes de gains (2020)
- attestation allocation logement (2020), allocations familiales et pension alimentaire reçue (2020)
- attestation aide financière de l'Hospice général en 2020
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2020)
- primes payées à l'assurance maladie en 2020
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie,

- dentiste, lunettes (2020); certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- · assurance vie (contrat)
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2020
- pension alimentaire versée pour personne à charge en 2020
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie
- pour les familles monoparentales, quittance de la crèche ou frais de garde (moins de 12 ans / max. CHF 2500.—)

N.B. Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

20^e édition du Concours cantonal du développement durable



Appel à candidatures

ous êtes une entreprise, personne, entité ou groupement issu des secteurs privé, associatif, public ou parapublic? Vous avez un projet ou avez réalisé une action exemplaire en matière de développement durable ? Participez au Concours genevois du développement durable!

Le concours cantonal du développement durable vise à soutenir, encourager et promouvoir les projets et les réalisations exemplaires issus de la société civile en matière de développement durable pour Genève et sa région.

Organisé chaque année depuis 2002 par le service cantonal du développement durable, le concours comporte trois catégories de récompenses:

- La Bourse contribue à la concrétisation d'un projet issu des milieux privés ou associatifs.
 Elle est dotée d'un montant maximum de CHF 30 000.-.
- Le Prix récompense une réalisation mise en œuvre par des acteurs des milieux privés ou associatifs. Il est doté d'un montant maximum de CHE 10 000.—.

 La Distinction (sans dotation financière) met à l'honneur une réalisation issue du domaine public ou parapublic.

Délai d'inscription: 31 mars 2021



Info

concoursdd.ge.ch Service cantonal du développement durable, Département du territoire (DT) Jean-Pierre Tombola, tél. 022 388 19 42 jean-pierre.tombola@etat.ge.ch

Action impôts pour les 18 à 25 ans

Dans le cadre de sa campagne d'information sur le désendettement, la Ville de Vernier, en collaboration avec l'Hospice général, offre aux jeunes adultes un soutien administratif individualisé afin de les aider à remplir gratuitement leur déclaration d'impôts.

En début d'année 2021, un courrier personnalisé sera adressé à tous les jeunes de 18 à 25 ans. Il sera accompagné d'un bon les encourageant à profiter de cette prestation gratuite.

Pour tout complément, n'hésitez pas à contacter le service de la cohésion sociale: Tél. 022 306 06 70 – scs@vernier.ch

Corbeilles de tri dans l'espace public: 2^e étape!

La Ville de Vernier a opté pour une densification accrue des réseaux de corbeilles de propreté sur son territoire. La deuxième étape du projet est lancée!



es kits de corbeilles de tri, installés en 2017 aux arrêts de bus, dans les rues fréquentées et dans les préaux d'écoles, font maintenant partie du paysage urbain de la ville de Vernier et ont été adoptés par les usagers, qui peuvent ainsi également trier leurs déchets quand ils sont en dehors de chez eux.

L'analyse du contenu de ces quelques 200 kits conforte la Ville de Vernier dans le choix de cet aménagement que la Commune souhaite généraliser sur l'ensemble du territoire. Dans les prochains mois, 100 nouveaux kits seront ainsi disposés dans les différents quartiers de Vernier et remplaceront progressivement certaines corbeilles isolées.

D'ici à la fin de l'année, le nombre de corbeilles sur l'ensemble de la commune sera d'environ 2000.

Ce tri effectué à la source démontre l'intérêt porté au recyclage. Même si tout n'est pas encore parfait, comme le tri du PET par exemple. En effet, trop de gens confondent encore cette matière avec le plastique alors que seules les bouteilles ayant contenu des boissons et possédant le logo PET peuvent être recyclées. Le même pictogramme est d'ailleurs apposé sur



chaque corbeille, afin d'aider les usagers à faire le bon geste.

La Municipalité essaie de sensibiliser la population à cette problématique également rencontrée sur les places de tri de la commune. « À terme, l'objectif est d'arriver à au moins 70% de déchets triés, grâce notamment au soutien actif de toute la population » rappelle Mathias Buschbeck, Conseiller administratif en charge du développement durable. « Cela s'inscrit dans la démarche « zéro déchets » dans laquelle la Ville de Vernier s'est engagée depuis le début de la législature. L'objectif est d'arriver à une gestion des déchets basée sur le principe des « 5 R » : réduction, réutilisation, réparation, récupération, recyclage » complète le magistrat.

En temps normal, les collaborateurs du service de l'environnement urbain effectuent un prétri à la main au moment de les vider, afin de replacer les déchets déposés par erreur dans certaines corbeilles. Depuis le début de la situation pandémique, la Municipalité a renoncé à ce pré-tri manuel, remplacé par un tri mécanique effectué par un recycleur. Ceci afin de protéger les collaborateurs, tout en assurant un tri de ces déchets urbains. Un retour à la normale sera effectué dès que possible.

Info

Service de l'environnement urbain (SEU) Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch

Petit rappel!



Reconnaître le PET

S'agit-il d'une bouteille ? La bouteille est-elle en PET ? Contenait-elle une boisson ?

Si vous répondez par l'affirmative à toutes ces questions, cette bouteille peut être éliminée avec le PET. Dans le cas contraire, jetez l'emballage avec les déchets ou dans la collecte des bouteilles en plastique auprès de la plupart des commerces de détail.

Les erreurs fréquentes

Il ne faut pas mettre au PET les emballages suivants: bouteilles de lait, de crème et de yogourt à boire, gobelets pour boissons, glaces et yogourts, flacons de lessive et de détergent, bouteilles de shampooings et autres produits cosmétiques, emballage en plastique type blister, petites bouteilles pour le vinaigre, l'huile et les sauces à salade.

Nouveau Parc du Signal : seriez-vous tenté par un verger participatif?

Un nouveau parc pour créer du lien social, un espace participatif qui répond aux besoins des personnes qui ne possèdent pas de jardin et souhaitent acquérir des connaissances en se rapprochant de la nature, découvrez ce nouveau projet écoresponsable!



n juin 2019 le Conseil municipal de Vernier votait un crédit pour l'acquisition d'une nouvelle parcelle au lieu-dit Le Signal. Idéalement située, en connexion directe avec le parc privé du Signal et l'Ecole allemande, cette parcelle de 4626 m² va permettre de créer le Parc du Signal. Il est constitué d'une grande prairie, d'arbres fruitiers hautes et bases tiges, d'un cabanon, de bosquets, de haies vives et de zones de friche. Actuellement, l'entrée se fait depuis la route du Nant-d'Avril. Il est prévu de créer un autre accès piéton entre l'Ecole allemande et le pavillon de l'enfance de la Ville de Vernier.

De quoi s'agit-il?

Le Conseil administratif a pour ambition de contribuer à la création d'un nouvel espace vert public de proximité, tout en respectant la haute valeur environnementale du lieu. Pour le Conseiller administratif Mathias Buschbeck: «Il s'agit de faire vivre le parc avec la participation des habitants du quartier notamment dans l'entretien biologique afin qu'ils puissent profiter de ce qu'ils auront produit. En effet, la présence d'arbres fruitiers promeut également les produits locaux et la souveraineté alimentaire. » L'objectif de ce projet est que les habitants puissent s'approprier cet espace vert et contri-

buer à son maintien, afin d'en faire un parc public accueillant. Ceci dans une optique de valorisation patrimoniale, paysagère et écoresponsable.

Comment cela fonctionne?

Dans un premier temps, la Ville de Vernier a sélectionné un mandataire qui encadrera les habitants intéressés. Il s'agira de mettre en place un collectif avec une identité juridique, à même de signer une convention de mise à disposition de ce terrain avec la Ville de Vernier. Par la suite, le mandataire proposera au collectif des activités qui iront de la formation à l'entretien (taille, soins, traitement et récolte) des arbres fruitiers, mais également de sa prairie (écopâturage par des moutons ou fauche mécanique et ramassage du foin) et d'autres structures végétales présentes (bosquets, haies et arbres ornementaux), voire d'exploiter un poulailler et des ruches.

Qui pourra participer?

Ce projet s'adresse aux Verniolanes et Verniolans, séduits par la démarche et les ambitions du Parc du Signal, quels que soient leurs intérêts personnels et leurs connaissances de base.

Ce projet vous parle? Quel est le prochain pas?

Une première séance publique est organisée le mercredi 3 mars 2021 à 20h15. Pour des questions d'organisation, nous invitons les personnes intéressées à s'inscrire en envoyant un mail à seu@vernier.ch ou par téléphone au 022 306 07 00. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, celle-ci aura lieu au Centre de Quartier de Poussy, chemin de Poussy 56, 1214 Vernier ou en visioconférence. Une information sera transmise aux personnes inscrites.

Info

Séance publique

Mercredi 3 mars 2021 à 20h15

Les modalités précises seront transmises aux personnes inscrites:

Service de l'environnement urbain (SEU) Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch

Récupération des déchets

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

ORDURES lundi, mercredi*, vendredi

PET lundi

PAPIER lundi, mercredi*, vendredi*

VERRE jeudi

COMPOST mardi de décembre à avril

mardi et jeudi de mai à novembre

*zones villas non desservies

Les prochaines levées des encombrants et ferraille auront lieu:

les mardis 2 et 16 mars 2021

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service de l'environnement urbain, via Monnet 3,

1214 Vernier - Tél. 022 306 07 00

Le calendrier de la voirie 2021 est disponible au format PDF sur www.vernier.ch/calendriervoirie.

Vernier Culture

Rêvons ensemble à une réouverture prochaine!

n attendant une éclaircie pour la culture, que nous appelons de tous nos vœux au ✓ printemps, la Salle du Lignon est mise à disposition de partenaires pour des résidences, des répétitions ou encore des représentations professionnelles.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter le service de la culture et de la communication.

Info

Service de la culture et de la communication (SCC): tél. 022 306 07 80 - scc@vernier.ch



Livres@Home: un service de livraison pour les personnes fragilisées

Les bibliothèques organisent depuis janvier 2021 un service de livraison à domicile gratuit et temporaire pour les plus de 65 ans ainsi que les personnes vulnérables.







Livraisons

Lundis et jeudis après-midi, entre 15h et 18h.

Emprunts

Limité à 12 documents simultanément, cette prestation comprend la livraison et le retour des ouvrages.

Marche à suivre

Envoyez un e-mail ou téléphonez à votre bibliothèque habituelle ou la plus proche de chez vous, selon les horaires d'ouverture avec la liste des ouvrages souhaités ainsi que le jour de livraison souhaités (lundi ou jeudi).

- Une confirmation vous sera donnée quant à la disponibilité des ouvrages et la date de livraison.
- Pour le retour de vos ouvrages, prenez contact avec votre bibliothèque pour convenir d'une date de retour.

Conditions

- Résider sur le territoire de la Ville de Vernier :
- Etre âgé d'au moins 65 ans et / ou être dans une situation de vulnérabilité face au

- Covid-19 vous empêchant de vous rendre dans une bibliothèque;
- Etre inscrit auprès d'une des bibliothèques de Vernier. Si vous n'êtes pas encore inscrit, prenez contact avec une bibliothèque, l'inscription est gratuite.

Contacts

Bibliothèque municipale des Avanchets

Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch lundi 15h-18h30, mercredi 14h-18h, jeudi 15h-19h, vendredi 10h-12h et 14h-18h, samedi 10h-12h

Bibliothèque municipale de Châtelaine

Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch lundi 15h-19h, mardi 14h-18h, mercredi 9h-13h et 14h-18h, jeudi 13h-18h

Bibliothèque municipale de Vernier-Village

Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch lundi 15h-18h, mardi 16h-20h, mercredi 9h-12h et 15h-18h, jeudi 12h-18h, samedi 10h-12h

Les bibliothèques s'envolent vers Mars par la BD



Le culte de Mars, scénario et dessin par Mobidice

Lorsque les ressources de la Terre furent épuisées, les plus riches partirent les premiers vers Mars pour la modeler à leurs besoins. Ceux qui restèrent attendirent toute leur vie qu'on vienne les chercher. Le temps a passé. La vie sur Terre a repris ses droits. Les descendants des derniers survivants n'ont pas oublié... Hantés par le souvenir collectif de cet abandon, ils ont attendu, espéré, prié, génération après génération. Convaincus que Mars est le paradis, et qu'ils ont été oubliés en enfer...



On Mars - 2 tomes, scénario de Sylvain Runberg; dessin de Grunk

En 2132, Jasmine Stenford est condamnée aux travaux forcés et expédiée sur Mars. «Ça vous aura pris plus de six mois pour arriver ici... Ça ne vous prendra pas vingt-quatre heures pour comprendre comment fonctionne le plus grand camp de travail jamais construit dans le système solaire. » Effectivement, à l'instar d'autres gentillesses, les prisonniers s'y font greffer des respirateurs artificiels...

Le tome 3 de cette série paraîtra en... mars.



Olympus Mons – 7 tomes, scénario de Christophe Bec, dessin Stefano Raffaele

2026, dans les profondeurs de la mer Baltique. Des chasseurs de trésors sous-marins découvrent ce qui semble être les vestiges d'un artefact inconnu. Dans l'Iowa, un medium est hanté par d'étranges visions dans lesquelles il visite une épave mystérieuse au fond de la mer. Sur Mars, des cosmonautes trouvent une série d'objets énigmatiques. En suivant leur piste, ils arrivent sur les pentes de la plus haute éminence de Mars: le mont Olympus, où ils découvrent la carcasse d'un gigantesque objet spatial crashé. L'énigme est totale, mais aucun doute... ces différents phénomènes sont liés entre eux!



Le château des étoiles - 5 tomes, scénario et dessin d'Alex Alice

A la fin du XIX^e siècle, d'intrépides explorateurs repoussent sans cesse les limites de l'inconnu. Avides de nouvelles découvertes, ils tournent leurs regards vers les étoiles... et la planète Mars.

Vos bibliothèques sont ouvertes aux horaires habituels, en tous temps disponibles sur: www. vernier.ch/biblio

Café-livres

Cercle de lecture. Venez échanger votre avis sur les livres que vous avez aimés (ou pas) et découvrir de nouveaux auteurs, de nouvelles lectures...

Mardi 9 mars 2021 de 18h à 19h

Bibliothèque de Vernier-Village Rue du Village 57, 1214 Vernier Tél. 022 306 07 98 – *bibver@vernier.ch*

Adultes – Entrée libre (sous réserve d'un assouplissement des mesures fédérales et cantonales)



Et si on changeait de planète?

Le 13 janvier 2021 marquait le 3000° jour martien (d'une durée de 24h40) du robot Curiosity sur la Planète rouge. La Nasa en a profité pour publier plus de 120 photos prises par le petit rover.



Curiosity: l'histoire d'un rover envoyé sur Mars, de Markus Motum

Connaissez-vous Curiosity? Découvrez l'incroyable histoire de ce robot envoyé sur Mars pour essayer de comprendre pourquoi cette planète autrefois accueillante est devenue hostile aujourd'hui. Doté de 17 caméras, de 6 roues motrices, d'un laboratoire portatif et d'un rayon laser, Curiosity sillonne Mars à la recherche d'une trace de vie et de la vérité!

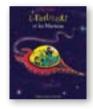
Dès 8 ans



Mars, de Jacques Beaumont

Un condensé d'informations pour mieux connaître la planète Mars qui enflamme les imaginations. Tous les thèmes sont traités: le relief, le climat, les engins, les explorations et les voyages qui se préparent, comment les hommes vont, peut-être, vivre et travailler sur cette planète. Avec des illustrations claires et attrayantes de la fameuse collection La Grande imagerie, des éditions Fleurus.

Dès 6 ans



Le piratosaure et les Martiens, d'Alex Sanders

Le piratosaure voit débarquer des dizaines de soucoupes volantes sur son île. Des Martiens venus de la planète Goldak parviennent, grâce à leurs rayons laser, à tout transformer en or. Mais, comme le langage des Martiens est incompréhensible, le piratosaure se met en colère, ce qui amuse beaucoup ses nouveaux amis, qui finissent par l'emmener à bord de leur soucoupe volante.

Dès 4 ans



Seul sur mars, de Jon Agee

Sa fusée posée au sol et un paquet cadeau à la main, un petit astronaute marche sur Mars. Sa mission? Trouver des traces de vie sur cette planète. Page après page, il marche... Mais il ne rencontre rien, ni personne. Il est seul sur Mars et en plus il a perdu sa fusée... Enfin, c'est ce qu'il croit, car le lecteur, lui, a tout vu! Et voilà qu'une jolie partie de cache-cache commence!

Je ne vous dirai rien! Parce que la fin est surprenante et rigolote, comme le reste de cet album qui plaira aux petits et aux grands.

Dès 3 ans

Atelier numérique

Un moment de familiarisation et d'apprentissage des nouvelles pratiques digitales pour tous niveaux.

Lundi 1er mars 2021 de 17h à 17h30

Bibliothèque de Vernier-Village Rue du Village 57, 1214 Vernier Tél. 022 306 07 98 – *bibver@vernier.ch*

Tout public, dès 16 ans, seniors bienvenus – Entrée libre (sous réserve d'un assouplissement des mesures fédérales et cantonales)



Ateliers Danse en famille

Venez découvrir le plaisir de danser à travers deux ateliers Danse en famille de l'association +dense les dimanches 14 et 28 mars.



e principe d'un atelier Danse en famille est simple: pendant une heure et demie, un adulte (parent, grand-parent, marraine, oncle) et un enfant dès 2 ans, accompagnés par des professionnels du mouvement, découvrent le plaisir de la danse. Par le biais de jeux et d'exercices dansés, les participants entrent dans le mouvement en improvisant. La Ville de Vernier propose deux ateliers au Lignon et à Châtelaine, une expérience unique et enrichissante.

Compte-tenu de la situation sanitaire, ces ateliers auront lieu dans la stricte observation des mesures édictées par les autorités cantonales et fédérales.

Le nombre de place étant limité, nous vous prions de vous inscrire auprès du service de la culture et de la communication avant le 8 mars.

Les ateliers sont gratuits. Prévoir une tenue confortable (t-shirt, jogging) et des basanes ou pantoufles.

Info

Pour les enfants dès 2 ans accompagnés d'un adulte

Dimanche 14 mars de 10h à 11h30

Salle du Lignon, place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Dimanche 28 mars de 10h à 11h30

Ecole Emilie-De-Morsier, rue Jean-Simonet 1A,1219 Châtelaine

Inscription gratuite mais obligatoire avant le 8 mars auprès du service de la culture et de la communication (SCC):

scc@vernier.ch - tél. 022 306 07 80

FIFDH – 19^e édition

Cette année encore, la Ville de Vernier poursuit sa collaboration avec le Festival du Film et Forum International sur les Droits Humains (FIFDH) pour une projection toute particulière en raison des mesures sanitaires en vigueur. Un événement virtuel à découvrir chez soi du 5 au 14 mars 2021!

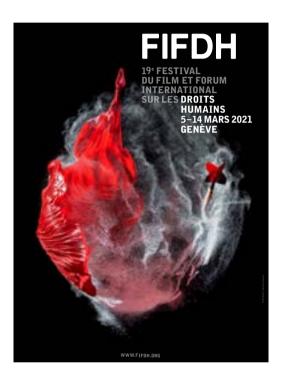
e Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève (FIFDH) dest l'événement international le plus important consacré au cinéma et aux droits humains. Sa 19e édition se tiendra un an exactement après le début de la pandémie. Dans le contexte actuel où il est difficile d'anticiper la situation du mois de mars, toute l'équipe du festival travaille d'arrache-pied pour concevoir un programme ambitieux, et même si les circonstances nous empêchent de nous rencontrer, nous imaginons d'autres façons d'être ensemble. Le festival s'adapte et se déroulera via les canaux numériques, sonores ou écrits pour faire résonner la voix des activistes de terrain et porter haut les couleurs du cinéma engagé. Nous sommes éloignés, mais nous sommes ensemble.

Le FIFDH à Vernier

En temps normal, la Ville de Vernier accueille le FIFDH pour deux projections publiques et gratuites. En cette période de pandémie, l'événement ne peut malheureusement avoir lieu selon son format habituel.

Le FIFDH offre à son public et aux habitants et habitantes de la commune une alternative numérique en proposant une projection « à la maison » depuis la plateforme VOD du festival.

C'est donc depuis chez soi que l'on pourra découvrir le film *Call me Intern*, un documentaire de Leo David Hyde et Nathalie Berger. En 2015, Genève est frappée par l'affaire David Hyde, stagiaire non-rémunéré de l'ONU qui dormait sous tente aux bords du lac Léman: le scandale fait le tour du monde. Un coup de communication savamment orchestré pour démontrer l'injustice vécue par les Millenials, obligés de trimer des années sans aucun salaire. A partir de Genève, les deux cinéastes montent une enquête implacable sur un système mondial qui précarise les jeunes, frappés par ce qu'il faut bien appeler une forme d'esclavage moderne parfaitement légale. Un documentaire engagé qui dévoile la grande précarité de celles et ceux qui font l'expérience de ces emplois non rémunérés, et qui fait tristement écho à la crise économique et sociale en cours.



Marche à suivre

80 places sont à disposition des habitants et habitantes de la commune de Vernier. L'accès au film est gratuit mais une inscription est nécessaire. Pour cela, rendez-vous dès le 23 février, à l'adresse suivante: www.fifdh.org/communes et répondez au court questionnaire à l'aide du mot de passe: Vernier. Les 80 premiers inscrits recevront ensuite un code d'accès personnel et pourront visionner le film à l'horaire de leur choix durant toute la durée du festival: du 5 au 14 mars.

Info

Service de la culture et de la communication (SCC): scc@vernier.ch – tél. 022 306 07 80.

Balexert... nous revoilà!

Retrouvez caddie service à la sortie des caisses de la Migros de Balexert.

râce au soutien de la Ville de Vernier, les Verniolanes et les Verniolans bénéficient du tarif «commune partenaire» et ne paient que CHF 5.– pour la livraison de 2 sacs s'ils sont titulaires de la carte caddiePass demi-tarif, valable 12 mois (valeur CHF 40.–).

Caddie service propose également, à celles et ceux qui ne peuvent se déplacer pour faire leurs courses, un **service achats & livraison** pour la modique somme de CHF 10.– (2 sacs avec caddiePass).

Communiquez à caddie service votre liste de commissions au 022 807 32 00 ou par mail info@caddie-service.ch.

Pour le règlement, il vous suffit de créditer votre compte sur le CCP 15-505044-7 et vos achats, ainsi que le coût de tout autre prestation demandée, seront automatiquement débités.

De plus, si vos recyclables secs (PET, ALU, verre, piles, papier) vous encombrent, caddie service récupère vos sacs lors de son passage et les dépose au lieu de collecte le plus proche.

A bientôt!

Info

www.caddie-service.ch



Troc-T-Trucs aux Avanchets

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, nous ouvrirons aux dates ci-dessous : Dimanche 7 mars de 14h à 17h – Mardi 16 mars de 16h à 19h – Jeudi 25 mars de 15h à 18h

Nous nous réjouissons de vous retrouver en respectant les mesures sanitaires actuelles: 1 ménage à la fois, inscrivez-vous quelques jours avant votre venue sur notre site. Vous trouverez également confirmation de ces ouvertures sur www.TROCtesTRUCS.simpleSITE.com. Nous vous tenons également informés par email, annoncez-vous à l'adresse TROCtesTRUCS@bluewin.ch.



Contrat de Quartier

Fermé en février, le Troc-T-Trucs reste joignable par téléphone au 077 538 95 46!

Nous sommes ravies de l'abondance de dons et de ce bel exemple de solidarité. Toutefois nous constatons que régulièrement une partie du matériel et certains habits sont inutilisables et non lavés. De ce fait, nous vous prions de respecter ce projet solidaire en veillant à l'utilité et à la propreté de vos dons. Nous ne prenons pas les sous-vêtements et préférons les vêtements de saison. Un grand merci!

Troc-T-Trucs, sans échange d'argent, utile et solidaire.

Groupe de parole pour les proches aidants

Le Groupe de parole «EntreProches» est l'occasion pour les proches aidants d'échanger et de se ressourcer!

Les rencontres, gratuites et sans inscription, sont animées par un professionnel.

La prochaine rencontre aura lieu

jeudi 4 mars 2021 de 18h à 19h30

Veuillez contacter le service de la cohésion sociale afin de savoir si la réunion aura lieu en visio-conférence ou au Centre de Quartier de Châtelaine, avenue de Châtelaine 84, 1219 Châtelaine



Service de la cohésion sociale (SCS) Tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch



Boutique 2000 « du déjà porté »

Une nouvelle saison arrive, et les nouveautés vous attendent. Les bénévoles de la boutique 2000 vous accueillent avec sourire et plaisir et vous proposent un nouveau choix de vêtements de printemps à bas prix, pour dames, enfants et adolescents. Si la situation sanitaire le permet, les bénévoles seront ravies de vous retrouver dès

lundi 1er mars de 14h à 17h

Port du masque et désinfection des mains obligatoire – 2 personnes à la fois dans la boutique – Possibilité d'inscrire vos habits le lundi et le jeudi (14h-16h15), mais qu'une fois par semaine et par carte – Les poussettes, trottinettes, vélos, etc. doivent rester dehors.

Ouverture les lundis et jeudis de 14h à 17h (inscription de vos habits de 14h à 16h15). Fermeture des portes dès 16h50 Rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon. Parking au centre commercial – Bus 7, 9, 28, 51 arrêt Lignon-Cité 2000

Renseignements: tél. 077 445 69 28 - Facebook: Boutique 2000, seconde main pour femmes et enfants

Résidence Art'Lib — Collectif La Fabuleuse

Le Collectif La Fabuleuse s'est installé dans l'édicule Art'Lib le 1^{er} septembre 2020 pour une durée de six mois avec comme bagages des contes plein les valises à transmettre aux habitants du quartier.



n arrivant aux Libellules, le Collectif La Fabuleuse s'est donné comme ambition l'intention de tisser des liens de paroles, de faire vibrer l'édicule Art'Lib de ses mots, de rassembler les familles, les personnes âgées, les propriétaires de chiens et les poètes du quartier. Ce projet a été pensé, construit autours des habitants. Ils sont donc un élément indispensable dans la construction des récits et des rencontres. Mille et une façons de se rencontrer avaient été imaginées malgré la crise, malheureusement tout est parti entre les doigts des conteurs comme du sable.

Malgré les difficultés, La Fabuleuse a pu raconter dans onze classes de l'Ecole des Libellules avant Noël ainsi qu'à deux reprises à la Source Bleue ce qui a rempli de joie toute l'équipe. Leur

enthousiasme ne s'arrête pas là, des capsules vidéo sont en cours d'enregistrement pour pouvoir partager les histoires créées durant la résidence à Vernier. Ces vidéos seront prochainement à disposition du public sur le site de La Fabuleuse: www.fabuleuse.org.

Le Collectif a malheureusement dû renoncer à clore la résidence autour d'un événement festif de partage, mesures sanitaires obligent. La Fabuleuse souhaite ses meilleurs vœux à tous les habitants de Vernier pour l'année 2021, et peutêtre, vous retrouvera à Vernier ou ailleurs pour rêver et conter.

Info

www.fabuleuse.org

Le VSR présente : Girl Boss et Urban Days feat. Chamtar

En ce début d'année, le VSR défie en toute sécurité la morosité engendrée par la situation sanitaire en mettant en place une série d'activités dont le but est de valoriser la jeunesse verniolane.

e collectif COVSR, composé de jeunes âgés entre 16 et 20 ans, représente la jeunesse dans les activités VSR qui construit avec eux divers projets et des contenus médias «pour les jeunes, par les jeunes». Les jeunes intéressés peuvent contacter l'animatrice Gertrude Sosu pour y participer. Le premier rendez-vous du COVSR s'est tenu le 18 janvier en présence de trois garçons et de deux filles qui ont pu aborder des sujets leur tenant à cœur, notamment humanitaires, dépassant le cadre des activités culturelles proposées par le VSR. La musique était aussi au centre de la discussion, les jeunes orientant les choix de la programmation musicale du festival.

L'association Vernier-sur-Rock consacre une fois par mois un atelier exclusivement aux filles baptisé «Girl Boss». Des thématiques bien précises ont été identifiées comme la performance musicale, la confection et le stylisme, le sport et l'esthétique. La première édition de Girl Boss a eu lieu vendredi 12 février avec Jada Kay. Influenceuse, formatrice spécialisée et membre de la team de MBK PROD, une structure de management d'artistes et d'influenceurs basée à Genève, Jada Kay est connue pour ses tutos sur insta (itsjadakay) et ses formations make up (kayfertiti.beauty).

«Urban Days» est un concept d'atelier rap itinérant organisé une fois par mois en collaboration avec les Maisons de Quartier verniolanes, qui sont à ce jour Châbal et Carambole. Ces soirées spéciales sont animées par des artistes localement très appréciés par la jeunesse comme entre autres Kenzy, Jonsy, Chamtar, Lomar et Meija. L'édition du 26 février se tiendra avec le rappeur Chamtar.



Agenda

«Urban Days»

Vendredi 26 février 2021 de 17h30 à 19h30

Maison de Quartier de ChâBal Av. de Crozet 30, 1219 Vernier

Info

Pour toute demande, suggestion ou prise de contact, rendez-vous sur le site du VSR www.festivalvsr.ch et sur www.facebook.com/festivalvsr ou contactez notre animatrice: gertrude@festivalvsr.ch

Le chanteur et guitariste Mark Kelly en concert sous les fenêtres!

Le 18 décembre dernier, la Maison de Quartier de la Concorde proposait un moment festif dans le quartier. Souvenir!

ous l'avez peut-être entendu, vous avez peut-être même eu la chance de le voir depuis votre balcon ou votre fenêtre: vendredi 18 décembre au soir, le guitariste et chanteur folk Mark Kelly s'est produit à trois reprises dans le quartier, notamment dans le préau de l'école Emilie-de-Morsier.

Il nous tenait à cœur de pouvoir vous offrir un peu de magie, et de délivrer un message d'espoir en cette fin d'année 2020.

Nous ne pouvions malheureusement pas convier tout le quartier et étions contraints de

faire une communication très ciblée. Ainsi, vous n'étiez peut-être pas au courant, et auriez certainement souhaité vous aussi pouvoir profiter de ces concerts en toute intimité. Mais ne vous en faites pas, nous comptons bien recommencer à vous proposer de tels moments dès que nous le pourrons!

Info

mq.concorde@fase.ch



Suspension des prestations familles **AAE et EBCT**

Nous avons le regret de vous informer que la situation sanitaire nous contraint de suspendre les prestations familles «Accueil adultes enfants» et «En bas de chez toi» jusqu'à fin février 2021.

a date et les modalités de réouverture seront communiquées dès que possible. ⚠ N'hésitez pas à nous contacter pour parler un peu, poser une question ou demander à vous faire rappeler par l'intervenante de votre choix.

Restons en lien!

Afin de rester en contact, une permanence téléphonique répondra à vos appels le mardi après midi de 13h30 à 16h30: tél. 079 558 98 36.

Nous nous réjouissons à l'idée de vous retrouver bientôt!



Info

Service de l'enfance (SEN): sen@vernier.ch

Annonce gratuite

À vendre chambre d'enfant-junior, très complète avec lit, armoire, rangements, bibliothèque et bureau.

Prix à discuter, très avantageux.

Tél. 078 873 24 74

Dans vos bibliothèques — (sous réserve d'un assouplissement des mesures fédérales et cantonales)

Goûter philo – Nouveau!

Un temps pour raconter une histoire, se poser des questions, les partager et repartir avec encore plus de questions... qui élargissent notre vision du monde et de la vie. Madeleines maison et jus de fruits de la ferme. Animé par Fanny Brander.

Mercredi 24 février 2021 de 14h à 15h

Bibliothèque de Vernier-Village, rue du Village 57, 1214 Vernier Tél. 022 306 07 98 – *bibver@vernier.ch*

De 6 à 9 ans – Entrée libre. Places limitées, inscription obligatoire



Atelier bricolage de printemps

Ciseaux, colle, papier; c'est toi l'artiste! Viens nous aider à décorer la bibliothèque.

Mercredi 10 mars 2021 à 15h et 16h30

Bibliothèque de Vernier-Village Rue du Village 57, 1214 Vernier Tél. 022 306 07 98 – *bibver@vernier.ch*

Dès 6 ans - Entrée libre



La récré numérique

Vous êtes parent et vous êtes exaspéré de voir votre enfant vous confisquer votre téléphone pour jouer futilement pendant des heures? La bibliothèque invite les plus jeunes à découvrir de nouvelles applications ludo-éducatives. Grâce à la récré numérique, vos enfants apprendront tout en s'amusant et ceci sous la houlette d'un collaborateur disposé à répondre à toutes leurs questions.

Mardi 2 mars 2021 dès 16h15

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Lundi 15 mars 2021 dès 16h30

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets Tél. 022 306 07 96 – *bibaya@vernier.ch*

Tout public, dès 9 ans - Entrée libre - Parents bienvenus



La soupe aux cailloux délicieux

par Les Croquettes, théâtre de marionnettes

Vendredi 19 mars 2021 à 17h

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine Tél. 022 306 07 97 – *bibcha@vernier.ch*

Tout public, dès 4 ans – Entrée libre – Réservation obligatoire

« Impro Livre-moi tes histoires »

Connaissez-vous toutes les histoires secrètes cachées au cœur de vos livres d'images ? Fausto Borghini vous les fera découvrir et vous les dévoilera au fil de ses improvisations. Spectacle original et interactif qui surprendra petits et grands

Mercredi 17 mars 2021 à 18h30

Bibliothèque de Vernier-Village Rue du Village 57, 1214 Vernier Tél. 022 306 07 98 – *bibver@vernier.ch*

Tout public, dès 6 ans – Entrée libre



Atelier brico(recyc)lage à la bibliothèque

Création d'une écritoire à l'aide de boîtiers DVD récupérés.

Mercredi 17 mars 2021 de 14h à 18h, horaires selon inscription

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets Tél. 022 306 07 96 – *bibaya@vernier.ch*

Tout public, dès 7 ans – Places limitées, inscription recommandée Entrée libre



Les Chemins de l'Aventure – un spectacle d'impro!

L'aventure improvisée dont vous êtes les héros et héroïnes! Les Chemins de l'Aventure est un spectacle d'improvisation théâtrale, à destination des enfants, créé par la compagnie Pré-Scriptum

Mercredi 11 mars 2021 à 17h30

Bibliothèque des Avanchets Rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets Tél. 022 306 07 96 – *bibava@vernier.ch*

Tout public, dès 6 ans – Réservation souhaitée – Entrée libre



Retrouvez l'heure du conte... en attendant le printemps

A la bibliothèque des Avanchets

Mercredi 10 et 24 mars à 16h30

Jeune public, dès 5 ans – Avec l'association des Conteurs de Genève Rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets – Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

A la bibliothèque de Châtelaine

Mercredi 10 mars à 16h

Tout public, dès 4 ans – Avec Prisca Oester-Müller Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine – Tél. 022 306 07 97 – *bibcha@vernier.ch* Entrée libre



Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève

24 heures sur 24 – 7 jours sur 7

Avenue de la Concorde 20 1203 Genève

022 418 60 00

Genève ville sociale et solidaire

www.ville-geneve.ch







Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier 1214 Vernier

Heures d'ouverture:

Lu-Ve: 8h-19h Sa: 8h-17h

Vernier - Genève - 022 732 52 38 - Jeangrunder.ch

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Rouph-Ducret

Tél. 022 341 05 21 Fax: 022 341 02 65



andre-chevalley.ch/hyundai



1 Prix remisé: Origo® 1.6 T-GDi 48 V MH (150 ch) | 2 Prix remisé: Origo® 1.6 T-GDi HEV 4×4 (230 ch), Ill.: Vertex® 1.6 T-GDi HEV 4×4 (230 ch), dès CHF 48 000.- (prix remisé). Plus d'informations sur hyundai.ch/pròmo. Prix nets conseillés sans engagement (TVÀ 7.7% incl.). - 3 Conditions de leasing: taux d'intérêt de 0.9% (taux effectif de 0.904%), durée 48 mois, premier paiement plus élevé 33%, valeur résiduelle 39%. Kilométrage de 10 000 km par an, assurance casco complète non comprise. L'octroi MH | Origo® 1.6 T-GDi HEV | Vertex® 1.6 T-GDi HEV |: 6.8 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 6 5: Client final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace economique europeen), Scient final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace economique europeen), Scient final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace economique europeen), Scient final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace economique europeen), Scient final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace economique europeen), Scient final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace economique europeen), Scient final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace economique europeen), Scient final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace economique europeen), Scient final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace economique europeen), Scient final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace economique europeen), Scient final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace economique europeen), Scient final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace economique europeen), Scient final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace economique europeen), Scient final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace client final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace économique européen), selon les conditions





GROUPE CHEVALLEY VOTRE PARTENAIRE AUTOMOBILE

GRIMM CENTRE PETIT-LANCY Avenue des Morgines 26 | 022 879 13 00 **COLARUSSO CENTRE** VERNIER Chemin Delay 50 | 022 341 40 35

AUTOS CAROUGE AGENT SERVICE Route de Saint-Julien 46 | 022 309 38 38

Février

Mercredi 24 février – *Goûter philo* à la bibliothèque de Vernier-Village de 14h à 15h.

Mercredi 24 février – L'Heure du conte à la bibliothèque des Avanchets à 15h30.

Vendredi 26 février — Urban Days à la Maison de Quartier à 17h30.

Mars

Lundi 1er mars — Atelier numérique à la bibliothèque de Vernier-Village à 17h.

Mardi 2 mars — *La récré numérique* à la bibliothèque de Châtelaine dès 16h15.

Mercredi 3 mars — Séance de présentation du projet de verger participatif au parc du Signal à 20h15 — les modalités seront précisées aux inscrits.

Jeudi 4 mars – Groupe de parole pour les proches aidants au Centre de Quartier de Châtelaine à 18h.

Du 5 au 14 mars – 19° édition du FIFDH - projections à découvrir chez soi.

Samedi 6 mars – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Mardi 9 mars — Café-livre à la bibliothèque de Vernier-Village à 18h.

Mardi 9 mars — Séance du Conseil municipal à la Mairie à 20h30.

Mercredi 10 mars — *Atelier bricolage de printemps* à la bibliothèque de Vernier-Village à 15h et 16h30.

Mercredi 10 mars — L'Heure du conte à la bibliothèque de Châtelaine à 16h, des Avanchets à 16h30.

Jeudi 11 mars – *Les Chemins de l'Aventure*, impro à la bibliothèque des Avanchets à 17h30.

Dimanche 14 mars — Atelier Danse en famille à la Salle du Lignon à 10h.

Lundi 15 mars — *La récré numérique* à la bibliothèque des Avanchets dès 16h30.

Mercredi 17 mars — Atelier brico(recyc)lage à la bibliothèque des Avanchets de 14h à 18h.

Mercredi 17 mars — *Impro Livre-moi tes histoires* à la bibliothèque de Vernier-Village à 18h30.

Vendredi 19 mars — *La soupe aux cailloux délicieux* à la bibliothèque de Châtelaine à 17h.

Mercredi 24 mars – L'Heure du conte à la bibliothèque des Avanchets à 16h30.

Dimanche 28 mars — Atelier Danse en famille à l'école Emilie-De-Morsier à 10h.

Mairie

Rue du Village 9, 1214 Vernier Tél. 022 306 06 06 - *mairie@vernier.ch* lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Aménagement

Rue du Village 9, 1214 Vernier Tél. 022 306 07 40 - sam@vernier.ch lundi au jeudi : 8h à 12h - 14h à 16h

Bâtiments

Rue du Village 1, 1214 Vernier Tél. 022 306 07 50 - *sba@vernier.ch* lundi, mercredi, jeudi et vendredi: 9h à 12h - 14h à 17h

Cohésion sociale

Chemin de l'Etang 4, 1219 Châtelaine Tél. 022 306 06 70 - scs@vernier.ch lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h - 13h à 16h

Culture et communication

Rue du Village 57, 1214 Vernier Tél. 022 306 07 80 - *scc@vernier.ch* lundi au vendredi: 9h à 12h - 14h à 17h

Enfance

Route de Vernier 178, 1214 Vernier Tél. 022 306 06 80 - sen@vernier.ch mardi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Environnement urbain (CEV)

Via Monnet 3, 1214 Vernier Tél. 022 306 07 00 - *seu@vernier.ch* lundi au vendredi : 8h à 11h - 13h30 à 16h30

Guichet prestations

Rue du Village 9, 1214 Vernier Tél. 022 306 07 60 - *sgp@vernier.ch* lundi au vendredi: 9h à 12h - 14h à 17h

Police municipale

Av. Henri-Golay 26-26bis, 1214 Vernier Ouverture du guichet : du lundi au vendredi : 8h à 16h Tél. 022 306 06 55 du lundi au vendredi : 6h à 23h samedi : 13h à 23h — Urgence : 117 sse@vernier.ch

Sports

Route du Bois-des-Frères 30, 1214 Vernier Tél. 022 306 07 70 - ssp@vernier.ch lundi au jeudi : 8h30 à 16h15 - vendredi : 8h30 à 13h

LIVRES@HOME

Un service de livraison à domicile pour les personnes fragilisées.





Plus d'infos: www.vernier.ch/livresathome